

FORMATION: CAPa MA BPA BPREA BAC PRO CGEA CS
 BTSA ACSE CAPa SAPVER BAC PRO SAPAT BTSA GEMEAU (1)

NOM : PRENOM :

DOCUMENT N°7 – Candidature à l'élection des représentants des parents d'apprentis

Les parents d'apprentis peuvent participer à la vie de l'établissement :

- en participant au bilan semestriel de formation des apprentis,

- en qualité de représentant élu au Conseil de Perfectionnement du CFA (Le conseil de perfectionnement est une instance consultative, saisie pour avis des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre. Il se réunit trois fois par an. Les parents d'apprentis disposent de 2 sièges au sein de ce conseil).

- en qualité de représentant élu au Conseil d'administration de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (Lycée, CFA, CFPPA, Exploitation) d'Ahun (Le conseil d'administration est l'organe qui gère la vie de l'établissement. Il se réunit trois fois par an. Les parents des élèves et apprentis disposent de deux sièges au sein de ce Conseil.

Afin de recenser les candidatures à l'élection des représentants des parents d'apprentis aux conseils précités, soit à titre individuel, soit au titre d'une association de parents d'élèves, je vous remercie de me retourner le présent document complété.

Dans l'attente de connaître vos intentions, je reste à votre disposition pour de plus amples informations et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur du CDFAA

JL BENARD

Candidature à l'élection des représentants des parents d'apprentis

NOM : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

.....

Déclare être candidat à l'élection des représentants des parents d'apprentis : Titulaire Suppléant(e)

Au conseil de perfectionnement du CDFAA de la Creuse,

Au conseil d'administration de l'EPLEFPA d'Ahun

N'est pas candidat à l'élection des représentants des parents d'apprentis.

A....., le
Signature